

Rapport trimestriel

empire
COMPANY LIMITED

Pour le troisième trimestre clos
le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice



RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

La société canadienne Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,9 G\$ et à des actifs de 16,4 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

La Société exerce ses activités et présente ses résultats dans deux secteurs : 1) la vente au détail de produits alimentaires; et 2) les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc. (« Sobeys »), qui, au 4 février 2023, exploitait un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détenait elle-même, qui étaient affiliés ou encore qui étaient franchisés dans les dix provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's et Lawtons Drugs, ainsi qu'un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà by Sobeys, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com et plus de 350 postes d'essence. En date du 4 février 2023, le secteur des placements et autres activités comprenait : 1) une participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), fonds de placement immobilier à capital variable enregistré en Ontario. Le FPI Crombie est l'un des plus importants propriétaires d'immeubles commerciaux du pays, sa stratégie étant de détenir, d'exploiter et d'élaborer un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant une épicerie ou une pharmacie comme locataire pilier, d'immeubles commerciaux à magasins autonomes et d'aménagements polyvalents essentiellement dans les principaux marchés urbains et de banlieue du Canada; et 2) plusieurs participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans des partenariats immobiliers (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

Table des matières

	Page
• Lettre aux actionnaires	2
• Rapport de gestion	3
• États financiers consolidés résumés intermédiaires	
• États consolidés résumés de la situation financière	36
• États consolidés résumés du résultat net	37
• États consolidés résumés du résultat global	38
• États consolidés résumés des variations des capitaux propres	39
• Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	40
• Notes annexes	41
• Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs	51

Pour obtenir des exemplaires du présent rapport, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou communiquer avec les relations avec les investisseurs au 902 752-8371. Un exemplaire a également été déposé sur SEDAR.

La Société a fourni des détails supplémentaires sur ses résultats du troisième trimestre lors d'une conférence téléphonique tenue le jeudi 16 mars 2023. Pour écouter un enregistrement de la conférence, veuillez consulter le site Web de la Société (www.empireco.ca).

Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une mise en garde sur l'utilisation des renseignements prospectifs, veuillez consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » du rapport de gestion.

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Empire présente ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2023

Sommaire du troisième trimestre :

- Le résultat par action s'est établi à 0,49 \$; le résultat par action ajusté, à 0,64 \$
- Le résultat par action et le résultat par action ajusté du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui s'étaient établis à 0,77 \$, reflétaient des produits immobiliers particulièrement importants de 0,14 \$
- L'incident lié à la cybersécurité¹⁾ a eu une incidence négative sur les résultats du trimestre; les effets de cet incident sur l'exploitation se sont résorbés
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 0,1 %
- La marge brute, compte non tenu des ventes de carburant, est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent
- Le projet Horizon est sur la bonne voie pour générer une augmentation de 500 M\$ du BAIIA annualisé
- Le programme *Scène+* sera lancé le 23 mars au Québec et pour la bannière Thrifty Foods
- Les activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, seront fusionnées à Voilà en juillet 2023

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 4 février 2023. La Société ne tient pas compte de l'incidence estimée du récent incident lié à la cybersécurité dans ses données ajustées²⁾. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 164,8 M\$ (0,64 \$ par action), en comparaison de 203,4 M\$ (0,77 \$ par action) l'an dernier.

En outre, la direction est d'avis que l'incident lié à la cybersécurité a exercé une pression à la baisse temporaire sur les ventes et l'efficacité opérationnelle, et qu'il a notamment donné lieu à une perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, ce qui a eu une incidence estimée à au moins (15,0) M\$ ((0,06) \$ par action) sur le bénéfice net du troisième trimestre. Conformément aux directives réglementaires, cette incidence estimée n'est pas prise en compte dans les ajustements ci-dessus.

Le RPA de 0,77 \$ du trimestre correspondant de l'exercice précédent reflétait un montant de 0,14 \$ lié à des produits particulièrement importants tirés de la résiliation de contrats de location et à l'augmentation des ventes d'immeubles du Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »).

« Alors que ce contexte inflationniste obstinément élevé persiste, et malgré les difficultés rencontrées à la suite de l'incident lié à la cybersécurité, nous avons obtenu de solides résultats, ce qui montre à quel point nous sommes devenus plus forts au cours des six dernières années. Nous nous attendons à ce que l'inflation diminue, ce qui sera avantageux pour Empire et tous les Canadiens, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Au cours du trimestre, nous avons continué de faire progresser nos initiatives stratégiques, y compris nos efforts visant à faire croître notre service de livraison à domicile de premier ordre Voilà et à achever le lancement du programme *Scène+* dans tout le Canada. »

La Société annonce également aujourd'hui que les activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, seront fusionnées à Voilà. Pour les clients utilisant Grocery Gateway, la transition à Voilà se déroulera sur une période de six semaines à compter de juillet 2023. L'assortiment complet des produits de Grocery Gateway sera disponible sur la plateforme Voilà grâce à l'exploitation d'un espace pour Longo's dans le centre de traitement des commandes. En plus des économies de coûts, la Société s'attend à ce que les clients de Voilà et de l'ancienne plateforme Grocery Gateway bénéficient de l'éventail plus large de produits qui seront offerts sur Voilà.

1) Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité » ou l'« incident »).

2) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») ajusté, du bénéfice net ajusté et du résultat par action (« RPA ») ajusté.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Medline »
Michael Medline
Président et chef de la direction
Le 16 mars 2023



RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 4 FÉVRIER 2023 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

Renseignements prospectifs	4
Survol de la Société	6
Stratégie de la Société	6
Mises à jour sur les activités	9
Perspectives	13
Sommaire des résultats du troisième trimestre	15
Ventes.....	17
Profit brut.....	17
Bénéfice d'exploitation.....	17
BAIIA.....	18
Charges financières.....	19
Impôt sur le résultat.....	19
Bénéfice net.....	19
Placements et autres activités.....	20
Résultats d'exploitation trimestriels.....	21
Situation de trésorerie et sources de financement	22
Activités d'exploitation	22
Activités d'investissement.....	22
Dépenses d'investissement.....	23
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	23
Activités de financement.....	24
Flux de trésorerie disponibles	24
Obligations au titre des avantages sociaux futurs.....	24
Situation financière consolidée	25
Principales mesures de la situation financière	25
Capitaux propres	26
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	27
Normes et méthodes comptables	28
Programmes de fidélisation de la clientèle.....	28
Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2023.....	28
Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées.....	28
Estimations comptables critiques.....	29
Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	29
Transactions entre parties liées.....	30
Éventualités	31
Gestion du risque.....	31
Désignation des dividendes déterminés	31
Mesures et données financières non conformes aux PCGR.....	31
Mesures financières	32
Rapprochements liés au secteur Vente au détail de produits alimentaires	34
Données financières.....	34

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le troisième trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice et pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 29 janvier 2022. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le troisième trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 7 mai 2022. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 15 mars 2023, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la direction en ce qui concerne la portée et l'impact de l'incident lié à la cybersécurité (tel qu'il est défini à la rubrique « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité ») et l'estimation de l'incidence sur les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 et les trimestres à venir. Ces énoncés et ces attentes peuvent être influencés par plusieurs facteurs, notamment la nature et les montants des remboursements d'assurance et le moment où ils seront touchés;
- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière et les avantages financiers du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien les initiatives et les répercussions des pressions inflationnistes;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;

- Les attentes de la Société concernant la dilution du bénéfice net pour le programme Voilà pour l'exercice 2023, sur laquelle les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macro-économique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les pénuries de main-d'œuvre n'auront pas d'autres effets importants sur les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, lesquelles pourraient être touchées par la disponibilité de main-d'œuvre;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2023, sur lesquelles les répercussions des pressions inflationnistes sur le comportement d'achat des consommateurs pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant le calendrier de la cession des 56 postes d'essence dans l'Ouest canadien, qui pourrait être influencé par l'approbation des organismes de réglementation et les conditions de clôture;
- Le plan d'intégration de Voilà et de Grocery Gateway de la Société, qui pourrait être touché par la transition de plateformes des fournisseurs;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation et les incidences de l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ainsi que l'ensemble de ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,9 G\$ et à des actifs de 16,4 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fièvre entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

Stratégie de la Société

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. Pour sa troisième et dernière année, la Société est demeurée rigoureuse dans la mise en œuvre de son projet Horizon, déterminée à accroître sa part de marché et à tirer parti de sa discipline en matière de coûts et de marges, malgré les fortes pressions inflationnistes. L'incidence totale de l'incident lié à la cybersécurité sera exclue de l'évaluation que fera la Société du projet Horizon puisqu'il s'agit d'un événement inhabituel et que certains recouvrements d'assurance devraient avoir lieu après la fin de l'exercice. Pour de plus amples renseignements sur ces ajustements, voir la rubrique « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité ». La Société est en voie d'atteindre la cible du projet Horizon, soit une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »)¹⁾ annualisé. Pour la période de trois ans du projet Horizon, la Société s'attend à un taux de croissance moyen composé du résultat par action (« RPA »)¹⁾ d'environ 13 % et à une croissance de la marge du BAIIA d'environ 50 points de base, compte non tenu dans les deux cas de l'incidence complète de l'incident lié à la cybersécurité et des coûts ponctuels associés à l'intégration de Grocery Gateway.

Au cours de l'exercice 2021, des gains liés au projet Horizon ont été obtenus grâce à l'expansion et à la rénovation du réseau de magasins de la Société, à l'ouverture de nouveaux magasins, à des améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et du merchandising grâce aux données et à l'analytique, ainsi qu'à l'accroissement continu de l'efficacité grâce aux initiatives d'approvisionnement stratégique.

Au cours de l'exercice 2022, des gains ont été obtenus grâce à la maximisation promotionnelle et à l'analyse des données, à l'expansion et à la rénovation continues du réseau de magasins, ainsi qu'à l'efficacité de l'approvisionnement stratégique. Les gains générés au cours des exercices 2021 et 2022 ont été en partie contrebalancés par l'investissement planifié dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Ces initiatives continuent de générer des gains au cours de l'exercice 2023. Des gains supplémentaires sont attendus des initiatives stratégiques lancées plus récemment dans le cadre du projet Horizon, notamment le nouveau programme de fidélisation de la Société, *Scène+*. Le programme *Scène+* a été lancé avec succès au Canada atlantique en août 2022, puis dans l'Ouest canadien en septembre 2022 et en Ontario en novembre 2022. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, le programme *Scène+* sera lancé au Québec et pour la bannière Thrifty Foods en Colombie-Britannique. Les initiatives du projet Horizon, qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client, procureront d'importants avantages financiers au cours de l'exercice 2024 et au-delà.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la meilleure expérience personnalisée aux clients, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario. Toutes ces initiatives font partie du plan stratégique du projet Horizon. L'acquisition de Longo's, qui a été réalisée au premier trimestre de l'exercice 2022, a contribué à l'accroissement de la part de marché.

Investir dans le réseau de magasins de la Société

La Société a accéléré le rythme des investissements dans les rénovations et les conversions, les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les dépenses d'investissement de la Société au cours de la durée du projet Horizon. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Améliorer la productivité des magasins

La Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée il y a quelques années. L'analytique continuera de permettre d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris l'aménagement des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. Grâce à ces nouvelles capacités d'analytique avancée, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en optimisant les catégories et la proximité des produits et d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada

Le premier centre de traitement des commandes de Toronto, en Ontario, a commencé ses activités il y a près de trois ans, tandis que le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé à livrer à ses clients il y a un peu plus d'un an. Les troisième et quatrième centres de traitement des commandes, situés à Calgary et dans la région du Grand Vancouver (« Vancouver »), respectivement, en sont à différents stades de développement. Le centre de traitement des commandes de Calgary amorcera ses activités au cours de l'exercice 2024. En septembre 2020, la Société a lancé sa solution de cueillette en magasin dans certains établissements sélectionnés, qui a été étendue à 98 magasins à l'échelle nationale dans les marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes ou dans lesquels les centres n'ont pas encore commencé leurs activités. La Société offre une option de commerce en ligne à ses clients de toutes les provinces.

Élargir le portefeuille de Nos marques

La Société a amélioré le positionnement et l'image de Nos marques. La Société examine le rôle précis de Nos marques dans chaque catégorie et détermine, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit d'accroître encore les ventes et la rentabilité du portefeuille de Nos marques en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits et en réduisant le coût des biens vendus.

Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

La Société a conçu un moteur de recommandation de nouvelle génération pour une personnalisation à l'échelle, alimentée par l'apprentissage automatique. Ce moteur a été lancé dans le cadre du déploiement du programme *Scène+*. Le moteur de recommandation obtient des résultats préliminaires positifs, notamment un meilleur engagement de la part des clients et une plus grande pertinence des offres. Les algorithmes de ciblage continueront à se perfectionner au fil du temps, ce qui permettra d'améliorer progressivement le rendement et les résultats.

En juin 2022, la Société a dévoilé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de *Scène+*. Le nouveau programme de fidélisation a été lancé avec succès au Canada atlantique en août 2022, puis dans l'Ouest canadien en septembre 2022 et en Ontario en novembre 2022. Il s'agit de la première fois qu'un programme de fidélisation est offert dans les magasins FreshCo et Chalo. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, le programme *Scène+* sera lancé au Québec et pour la bannière Thrifty Foods en Colombie-Britannique. Les adhérents AIR MILES^{MD} pourront continuer d'accumuler et d'échanger des points dans les magasins de la Société jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, en investissant dans l'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients, en optimisant la productivité de la chaîne d'approvisionnement et en améliorant les systèmes et les processus. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché

L'équipe d'approvisionnement stratégique continue de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour les dépenses indirectes.

Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché

La Société continue d'investir dans l'analyse avancée des données pour soutenir son processus de planification des catégories. Les gestionnaires de catégories travaillent avec les fournisseurs de marques nationales et de produits de marque maison pour réaliser les gains repérés à la suite de l'examen des catégories et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres. L'équipe d'approvisionnement nationale de la Société, dont les responsabilités en matière d'approvisionnement sont centralisées, continue de faire face aux pressions inflationnistes et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement avec les fournisseurs, tout en permettant aux gestionnaires de catégories de se concentrer sur la création de valeur pour les clients de la Société.

Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients

Les outils d'analytique avancée aident la Société à orienter ses investissements vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients. Ces outils sont mis à profit à l'échelle nationale par les gestionnaires de catégories, tous formats confondus, pour améliorer l'efficacité des offres promotionnelles de la Société. L'initiative de maximisation promotionnelle — un partenariat entre l'équipe d'analytique avancée et les gestionnaires de catégories — a commencé à présenter des avantages en ce qui a trait aux marges au cours de l'exercice 2021. Le perfectionnement constant des outils d'analytique avancée a permis de nouvelles améliorations au cours de l'exercice 2022 et continuera à le faire au cours de l'exercice 2023.

Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement

La Société continue d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement. Au cours de l'exercice 2021, la Société a regroupé deux centres de distribution au Québec en une seule installation et a ouvert un nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois centres de distribution en une seule installation. Ces regroupements ont accru la capacité et l'efficacité du réseau.

Améliorer les systèmes et les processus

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société a davantage d'occasions de réaliser des gains d'efficacité et de réduire ses coûts dans ses fonctions de soutien ainsi que d'améliorer son service aux magasins.

Mises à jour sur les activités

Incident lié à la cybersécurité

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité » ou l'« incident »). Dès sa découverte, la Société a immédiatement mis en application ses mesures d'intervention en cas d'incident ainsi que ses plans de continuité des activités, notamment en faisant appel à des experts de renommée mondiale, a isolé la source et a mis en œuvre des mesures pour empêcher toute propagation.

Cet incident lié à la cybersécurité et la réaction préventive à celui-ci ont occasionné quelques difficultés temporaires. Par exemple, la disponibilité de certains produits a été temporairement affectée, les services de pharmacie ont été interrompus durant quatre jours, et certains services en magasin, comme les caisses automatiques, l'émission de cartes-cadeaux et l'échange de points *Scène+*, ont été perturbés pendant environ une semaine. Hormis cela, les clients ont remarqué très peu de changements dans leur expérience d'achat habituelle.

Les équipes de sécurité d'Empire ont travaillé de concert avec des entreprises de cyberdéfense de premier plan pour remédier à cet incident, ont instauré des mesures préventives, notamment l'arrêt anticipé de certains systèmes par souci de prudence, et ont pris des mesures extraordinaires pour compléter celles déjà existantes en matière de surveillance, de dépistage et de protection. Dans la foulée des efforts de rétablissement des systèmes, la Société a mis en place certains processus de rechange pour assurer le maintien de la chaîne d'approvisionnement, de la disponibilité des produits, de l'évaluation des coûts et de la fixation des prix de détail. Empire a pratiquement achevé son processus contrôlé et progressif de remise en ligne méthodique des systèmes d'information et administratifs.

La Société considère la protection des renseignements personnels comme extrêmement importante et a pris toutes les mesures nécessaires auprès des organismes de réglementation de la protection des renseignements personnels et des personnes possiblement touchées.

La Société a adopté une approche en matière de sécurité à niveaux multiples, qui comprend des outils cybernétiques, ainsi que des contrôles, des politiques, des normes et des procédures concernant l'accès à la sécurité, le développement du système, la gestion des changements et la gestion des problèmes et des incidents. Cet incident lié à la cybersécurité a confirmé l'importance des investissements déjà réalisés au chapitre de la cybersécurité, ainsi que des investissements à venir dans les systèmes et le personnel de TI. L'amélioration continue de l'infrastructure informatique de la Société renforcera sa défense contre de futurs incidents de cette nature.

La Société maintient diverses couvertures d'assurance, y compris une cyberassurance. Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y aura un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance. Bien que l'incident lié à la cybersécurité soit pratiquement clos pour la Société, la direction prévoit que certains coûts supplémentaires seront engagés après le troisième trimestre de l'exercice 2023.

L'incident lié à la cybersécurité est considéré comme un événement inhabituel et sera exclu de l'évaluation que fera la Société du projet Horizon. Aux fins de comparaison, la Société présente des données ajustées (soit le bénéfice d'exploitation ajusté¹⁾, le BAIIA ajusté¹⁾, le bénéfice net ajusté¹⁾ et le RPA ajusté¹⁾) pour exclure l'incidence de l'incident lié à la cybersécurité. L'incidence financière des coûts directs supplémentaires et de la freinte des stocks sur le bénéfice net au troisième trimestre est estimée à (39,1) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés à ce jour. Voir la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre » du présent document pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux PCGR.

De plus, certaines incidences financières ne sont pas prises en compte dans les données ajustées décrites précédemment puisqu'elles sont attribuables, de l'avis de la direction, à la baisse des ventes qui a fait suite à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de cet incident, tels que la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, la fermeture temporaire des services de pharmacie et l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité, auront une incidence d'au moins (15,0) M\$ sur le bénéfice net du troisième trimestre.

Selon les informations disponibles, Empire estime que le total de l'incidence financière sur le bénéfice net pour les exercices 2023 et 2024 sera d'environ (32,0) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés.

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy, le 10 décembre 2018, a permis d'ajouter 26 magasins au réseau de la Société en Ontario. La Société a l'intention d'ouvrir 22 nouveaux magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). La Société a ouvert un nouveau magasin au cours du deuxième trimestre et un autre au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023. Elle a également ouvert un emplacement supplémentaire après la clôture du trimestre, pour un total de trois nouveaux magasins depuis le début de l'exercice 2023. Au 15 mars 2023, 47 magasins Farm Boy étaient ouverts et en exploitation. L'ouverture d'un magasin initialement prévue pour l'exercice 2023 a été reportée au premier semestre de l'exercice 2024.

Empire annonce par la présente les prochains emplacements pour l'expansion de sa bannière Farm Boy à Burlington et à Port Credit, en Ontario. La Société a donc maintenant confirmé l'emplacement de ses 50 premiers magasins Farm Boy en Ontario.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo. La Société a ouvert un magasin FreshCo en Alberta au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023 et en a ouvert un autre dans la même province après la clôture du troisième trimestre. Au 15 mars 2023, 44 magasins FreshCo étaient ouverts et en exploitation dans l'Ouest canadien.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Voilà

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement aux domiciles des clients.

La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada. Avec ces quatre centres de traitement des commandes, les installations de transbordement sous-jacentes ainsi que le service de cueillette à l'extérieur du magasin, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens. Le premier centre de traitement des commandes de Toronto a commencé les livraisons le 22 juin 2020 et fonctionne avec succès depuis près de trois ans.

Le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé les livraisons en mars 2022, en amorçant une transition progressive pour les clients, de IGA.net vers Voilà par IGA. Le déploiement s'est achevé au premier trimestre de l'exercice 2023, et Voilà par IGA dessert désormais plus de 100 municipalités, de Gatineau à Québec en passant par Montréal. Le centre de traitement des commandes de Montréal progresse bien, enregistrant une augmentation du volume de commandes hebdomadaires et d'excellents résultats en matière d'expérience client, notamment en ce qui concerne le traitement et la livraison dans les délais prévus.

Le Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») a terminé la construction du bâtiment du troisième centre de traitement des commandes de Voilà à Calgary et l'a remis à Ocado pour la construction des installations internes. Le centre de traitement des commandes servira la majeure partie de l'Alberta, et les livraisons devraient commencer au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

Le 7 février 2022, la Société a annoncé que son quatrième centre de traitement des commandes sera situé à Vancouver et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada atlantique, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La solution retenue pour le service de cueillette à l'extérieur du magasin repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore, ou ne compteront pas, de centre de traitement des commandes en activité dans leur région.

Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur de Voilà. Voilà continue de réaliser des ventes élevées sur le marché. La direction s'attend à ce que la dilution du bénéfice net de Voilà pour l'exercice 2023 soit sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

Les activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, seront fusionnées à Voilà en juillet 2023, ce qui permettra de réaliser des synergies sur le plan de la logistique et de la livraison. L'exploitation d'un espace dans un centre de traitement permettra d'accroître la portée de Longo's en Ontario et d'augmenter d'environ 2 000 produits de Longo's la gamme de produits offerte par Voilà. Les coûts d'intégration seront imputés au bénéfice du quatrième trimestre de l'exercice 2023 et sont estimés à environ 11,0 M\$ après impôt.

Au troisième trimestre de l'exercice 2023, Voilà a enregistré une croissance séquentielle de 9,4 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2023. Dans l'ensemble, les quatre plateformes de commerce électronique de la Société (Voilà, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com) ont vu leur chiffre d'affaires combiné reculer de 14,7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les ventes en ligne plus élevées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022 en raison de la pandémie.

Longo's

Le 10 mai 2021, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, 51 % de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway. Le prix de la transaction s'est chiffré à 660,6 M\$. La Société a acquis l'entreprise par l'émission de 3 187 348 actions de catégorie A sans droit de vote à un prix à la date de transaction de 129,6 M\$, par des liquidités de 196,6 M\$ et par un billet à payer conditionnel de 10,7 M\$.

Après le cinquième anniversaire de la transaction, les actionnaires de Longo's détenant la participation ne donnant pas le contrôle de 49 % auront la possibilité de vendre à Sobeys jusqu'à 12,25 % de leur participation par année, selon un multiple appliqué au BAIIA des 12 derniers mois. Le multiple variera en fonction de la réalisation de certains résultats commerciaux. Si les actionnaires ne détenant pas le contrôle de Longo's exercent leur option de vente, Sobeys disposera d'une option d'achat correspondante pour le même pourcentage l'année suivante. Après le dixième anniversaire de la transaction, Sobeys et Longo's disposeront toutes deux d'options de vente et d'achat mutuelles pour toute action en circulation restante détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Un passif financier de 239,7 M\$ a été comptabilisé à la date d'acquisition, lequel est réévalué à la clôture de chaque trimestre.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux résiliations de contrats de location

Au cours du troisième trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé un recouvrement à l'égard des coûts de fermeture et de conversion supplémentaires de 0,9 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement, liés à la conversion des magasins à la bannière FreshCo. Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 29 janvier 2022, la Société a engagé des coûts de 5,6 M\$ et de 17,9 M\$, respectivement.

Au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois de l'exercice 2022, la Société a conclu des transactions de résiliation de bail, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'autres produits de 11,2 M\$ et de 22,8 M\$, respectivement. Aucune transaction de résiliation de bail n'a eu lieu depuis le début de l'exercice 2023.

Rapport sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 115 ans.

La Société a publié en juillet 2022 son Rapport sur le développement durable 2022, qui fixe des cibles de réduction des émissions audacieuses et fondées sur la science afin de soutenir la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone. Il s'agit d'une avancée significative dans le plan de la Société pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de l'étape la plus récente dans ses démarches d'engagement et d'investissement dans le développement durable. Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable dans la pratique de la gouvernance d'entreprise, la Société lancera un nouveau Conseil de développement durable (le « conseil ») au cours de l'exercice 2023. En parallèle avec les cibles fondées sur la science de la Société (qui sont validées par l'initiative Science-based targets), le conseil assurera une comptabilisation précise des émissions de carbone pour le suivi interne et les rapports externes.

La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment l'élimination du plastique de ses activités, particulièrement le plastique évitable et difficile à recycler, l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous et l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société.

PERSPECTIVES

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance malgré l'inflation plus élevée que la normale et les difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes accrues, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues et du carburant. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux consommateurs, dont les comportements d'achat sont devenus plus sensibles aux prix en raison de l'inflation accrue.

Le secteur continue de connaître des difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement en raison des pénuries de main-d'œuvre qui perdurent. Même s'il est difficile d'estimer la durée de ces difficultés, la Société continue d'envisager le recours à d'autres sources d'approvisionnement si nécessaire, et elle ne s'attend pas à ce que cela ait des répercussions défavorables importantes sur la chaîne d'approvisionnement.

La Société prévoit que les ventes des magasins comparables afficheront une croissance au cours de l'exercice 2023. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 0,1 %, alors qu'elles avaient diminué de 1,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 0,4 % et de 3,1 %, respectivement, pour le premier et le deuxième trimestre de l'exercice 2023. Les marges continueront de refléter les avantages des initiatives du projet Horizon et des autres améliorations sur le plan de l'exploitation au cours de l'exercice 2023. Ces avantages pourraient être en partie contrebalancés par l'effet des variations dans la composition des ventes entre les bannières et l'incidence de la hausse des prix du carburant.

La Société s'attend à une amélioration continue des résultats du centre de traitement des commandes de Voilà à Toronto, dans la mesure où les volumes augmentent et où l'efficacité s'améliore. Dans un même temps, Voilà engagera également des coûts supplémentaires à mesure que le centre de traitement des commandes de Montréal accroîtra ses activités et que les centres de traitement des commandes de Calgary et de Vancouver seront mis en service. L'intensification des activités du centre de traitement des commandes de Montréal a entraîné des coûts plus élevés au cours de la première moitié de l'exercice 2023, mais les résultats devraient connaître une amélioration pour le reste de l'exercice. Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur. La Société prévoit que l'exercice 2023 reflétera une dilution du bénéfice net de Voilà qui sera sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

La Société poursuit l'expansion de ses magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, et il y avait 44 magasins en exploitation au 15 mars 2023. Les magasins récemment ouverts améliorent leur efficacité plus rapidement que les magasins qui ont été convertis initialement, car l'activité a atteint une masse critique dans chaque province.

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions habituelles, notamment l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation. La Société prévoit conclure la transaction au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

La Société demeure en voie d'atteindre une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé. Pour la période de trois ans du projet Horizon, la Société s'attend à un taux de croissance moyen composé du RPA d'environ 13 % et à une croissance de la marge du BAIIA d'environ 50 points de base, compte non tenu dans les deux cas de l'incidence complète de l'incident lié à la cybersécurité et des coûts ponctuels associés à l'intégration de Grocery Gateway.

La 53^e semaine d'exploitation de l'exercice 2022 a représenté un chiffre d'affaires d'environ 551,0 M\$ et généré un bénéfice de 0,07 \$ par action, ce qui aura une incidence sur les résultats d'Empire d'un exercice à l'autre au quatrième trimestre de l'exercice 2023.

L'incidence estimée de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2023 se chiffre à (39,1) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance initiaux. La Société estime également que les effets supplémentaires de cet incident sur le bénéfice net, tels que la baisse des ventes et de l'efficacité opérationnelle, la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, la fermeture temporaire des services de pharmacie et l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité, se sont chiffrés à au moins (15,0) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

La Société estime que l'incidence finale de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net sera d'environ (32,0) M\$ pour les exercices 2023 et 2024, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés. Les recouvrements d'assurance devraient être perçus au cours des prochains trimestres.

La Société prévoit que les coûts d'intégration liés à la fusion des activités de Grocery Gateway à Voilà seront imputés au bénéfice du quatrième trimestre de l'exercice 2023; ces coûts sont estimés à environ 11,0 M\$ après impôt.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance à ce jour. L'ajustement du bénéfice net s'est chiffré à (39,1) M\$.

En outre, l'incident lié à la cybersécurité a nécessité l'arrêt de certains systèmes d'exploitation pendant plusieurs semaines. L'incapacité d'utiliser ces systèmes a eu une incidence négative provisoire sur les ventes et l'efficacité opérationnelle d'Empire, ce qui a eu une incidence supplémentaire d'au moins (15,0) M\$ ((0,06) \$ par action) sur le bénéfice net du troisième trimestre.

Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y aura un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	Variation en %	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 489,3	7 377,3	\$ 112,0	1,5 %	23 069,7	22 321,6	\$ 748,1	3,4 %
Profit brut ⁽¹⁾	1 900,6	1 892,7	7,9	0,4 %	5 833,7	5 655,7	178,0	3,1 %
Bénéfice d'exploitation	232,8	354,8	(122,0)	(34,4) %	910,8	1 030,1	(119,3)	(11,6) %
Bénéfice d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	285,4	354,8	(69,4)	(19,6) %	963,4	1 030,1	(66,7)	(6,5) %
BAIIA ⁽¹⁾	492,5	597,5	(105,0)	(17,6) %	1 670,7	1 744,6	(73,9)	(4,2) %
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	545,1	597,5	(52,4)	(8,8) %	1 723,3	1 744,6	(21,3)	(1,2) %
Charges financières, montant net	67,8	66,0	1,8	2,7 %	196,8	200,1	(3,3)	(1,6) %
Charge d'impôt sur le résultat	34,2	75,1	(40,9)	(54,5) %	174,2	212,1	(37,9)	(17,9) %
Participations ne donnant pas le contrôle	5,1	10,3	(5,2)	(50,5) %	36,7	50,6	(13,9)	(27,5) %
Bénéfice net ⁽²⁾	125,7	203,4	(77,7)	(38,2) %	503,1	567,3	(64,2)	(11,3) %
Bénéfice net ajusté ^(1), 2)	164,8	203,4	(38,6)	(19,0) %	542,2	567,3	(25,1)	(4,4) %

Résultat par action, de base

Bénéfice net ⁽²⁾	0,49 \$	0,77 \$	1,93 \$	2,14 \$
Bénéfice net ajusté ^(1), 2)	0,64 \$	0,77 \$	2,08 \$	2,14 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	257,9	264,1	260,1	265,7

Résultat par action, après dilution

Bénéfice net ⁽²⁾	0,49 \$	0,77 \$	1,93 \$	2,13 \$
Bénéfice net ajusté ^(1), 2)	0,64 \$	0,77 \$	2,08 \$	2,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	258,4	264,9	260,7	266,6
Dividende par action	0,165 \$	0,150 \$	0,495 \$	0,450 \$

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Marge brute ⁽¹⁾	25,4 %	25,7 %	25,3 %	25,3 %
Marge du BAIIA ⁽¹⁾	6,6 %	8,1 %	7,2 %	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7,3 %	8,1 %	7,5 %	7,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables ⁽¹⁾	0,6 %	0,2 %	2,5 %	0,0 %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	0,1 %	(1,7) %	1,1 %	(1,8) %
Taux d'impôt effectif	20,7 %	26,0 %	24,4 %	25,6 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de ces éléments non ajustés sur le bénéfice d'exploitation et le BAIIA seront d'au moins (20,0) M\$ et qu'ils seront d'au moins (15,0) M\$ sur le bénéfice net.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	Variation en %	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 489,3 \$	7 377,3 \$	112,0 \$	1,5 %	23 069,7 \$	22 321,6 \$	748,1 \$	3,4 %
Profit brut	1 900,6	1 892,7	7,9	0,4 %	5 833,7	5 655,7	178,0	3,1 %
Bénéfice d'exploitation	212,3	313,1	(100,8)	(32,2) %	835,6	955,8	(120,2)	(12,6) %
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	264,9	313,1	(48,2)	(15,4) %	888,2	955,8	(67,6)	(7,1) %
BAlIA	471,9	555,7	(83,8)	(15,1) %	1 595,1	1 669,9	(74,8)	(4,5) %
BAlIA ajusté ¹⁾	524,5	555,7	(31,2)	(5,6) %	1 647,7	1 669,9	(22,2)	(1,3) %
Bénéfice net ²⁾	110,3	173,7	(63,4)	(36,5) %	446,6	512,7	(66,1)	(12,9) %
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	149,4	173,7	(24,3)	(14,0) %	485,7	512,7	(27,0)	(5,3) %

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de ces éléments non ajustés sur le bénéfice d'exploitation et le BAlIA seront d'au moins (20,0) M\$ et qu'ils seront d'au moins (15,0) M\$ sur le bénéfice net.
- 2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes pour le trimestre clos le 4 février 2023 ont augmenté de 1,5 % en raison principalement des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et de la hausse des ventes de carburant. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'incidence des restrictions liées au nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou la « pandémie ») qui étaient en vigueur au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent, l'incidence de l'évolution des comportements d'achat des consommateurs en raison de la hausse de l'inflation des prix des aliments et l'incidence de l'incident lié à la cybersécurité.

Depuis le début de l'exercice, les ventes ont augmenté de 3,4 % du fait surtout de la hausse des ventes de carburant, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'incidence de l'incident lié à la cybersécurité au cours de l'exercice, l'incidence des restrictions liées à la pandémie qui étaient en vigueur à différents degrés au cours de l'exercice précédent et l'évolution des comportements d'achat des consommateurs en raison de la hausse de l'inflation des prix des aliments.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 0,4 % pour le trimestre clos le 4 février 2023 et de 3,1 % depuis le début de l'exercice, respectivement, en raison principalement des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, notamment Nos marques et l'expansion de FreshCo, de Voilà et de Farm Boy, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'incident lié à la cybersécurité et l'évolution des comportements d'achat des consommateurs.

La marge brute du trimestre a diminué pour s'établir à 25,4 %, alors qu'elle était de 25,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute a diminué en raison principalement de l'incidence de l'incident lié à la cybersécurité et de l'effet de la hausse des ventes de carburant, facteurs en partie contrebalancés par les avantages liés aux initiatives du projet Horizon. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute depuis le début de l'exercice, qui s'est établie à 25,3 %, est demeurée comparable à celle inscrite pour la période comparative de l'exercice précédent. La marge brute reflète l'incidence positive des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, facteur qui a été contrebalancé par l'incidence de la hausse des ventes de carburant et de l'incident lié à la cybersécurité. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	212,3 \$	313,1 \$	(100,8) \$	835,6 \$	955,8 \$	(120,2) \$
Placements et autres activités :						
FPI Crombie	18,5	32,7	(14,2)	66,4	50,3	16,1
Genstar	5,4	10,7	(5,3)	10,0	29,1	(19,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3,4)	(1,7)	(1,7)	(1,2)	(5,1)	3,9
	20,5	41,7	(21,2)	75,2	74,3	0,9
Bénéfice d'exploitation	232,8 \$	354,8 \$	(122,0) \$	910,8 \$	1 030,1 \$	(119,3) \$
Ajustement						
Incident lié à la cybersécurité ¹⁾	52,6	-	52,6	52,6	-	52,6
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	285,4 \$	354,8 \$	(69,4) \$	963,4 \$	1 030,1 \$	(66,7) \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de cet élément non ajusté sur le bénéfice d'exploitation seront d'au moins (20,0) M\$.

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la diminution des autres produits, en partie contrebalancées par la hausse des ventes et de la marge brute. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique principalement par les coûts associés à l'incident lié à la cybersécurité, l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et les investissements dans les initiatives liées au projet Horizon, notamment l'expansion de Voilà, de FreshCo et de Farm Boy. La diminution des autres produits s'explique par la hausse des revenus tirés de la résiliation de contrats de location au cours de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la baisse des autres produits, en partie contrebalancées par la hausse des ventes et de la marge brute. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique principalement par les investissements dans les initiatives liées au projet Horizon, notamment l'expansion de Voilà, de FreshCo et de Farm Boy, l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles, la hausse des coûts de projet et l'incident lié à la cybersécurité. La diminution des autres produits s'explique par les revenus tirés de la résiliation de contrats de location au cours de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui s'explique surtout par l'augmentation des ventes d'immeubles au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé principalement de l'augmentation des ventes d'immeubles, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

BAIIA

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, le BAIIA a diminué pour s'établir à 492,5 M\$, alors qu'il était de 597,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, passant de 8,1 % à 6,6 %.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA a diminué pour s'établir à 1 670,7 M\$, alors qu'il était de 1 744,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 7,8 % à 7,2 %.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
BAIIA	492,5 \$	597,5 \$	(105,0) \$	1 670,7 \$	1 744,6 \$	(73,9) \$
Ajustement						
Incident lié à la cybersécurité ¹⁾	52,6	-	52,6	52,6	-	52,6
BAIIA ajusté ¹⁾	545,1 \$	597,5 \$	(52,4) \$	1 723,3 \$	1 744,6 \$	(21,3) \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de cet élément non ajusté sur le BAIIA seront d'au moins (20,0) M\$.

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, le BAIIA ajusté a diminué pour s'établir à 545,1 M\$, alors qu'il était de 597,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté a diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, passant de 8,1 % à 7,3 %.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA ajusté a diminué pour s'établir à 1 723,3 M\$, alors qu'il était de 1 744,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté a diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 7,8 % à 7,5 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, les charges financières nettes ont augmenté en raison de l'augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la hausse de la dette à taux variable du fait de taux d'intérêt plus élevés.

Depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du niveau d'endettement du fait du remboursement des billets de série 2013-2 d'une valeur de 500,0 M\$ au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par la hausse de la dette à taux variable du fait de taux d'intérêt plus élevés et de l'augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,7 % pour le trimestre clos le 4 février 2023, comparativement à 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, ainsi que des avantages que représentent les entités structurées consolidées et les éléments de capital, qui sont imposés à des taux moins élevés. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent avait été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées consolidées et des gains en capital, qui sont imposés à des taux moins élevés, facteurs en partie contrebalancés par les ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,4 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 25,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour la période a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'ont pas été toutes récurrentes, des crédits d'impôt à l'investissement, ainsi que des avantages que représentent les entités structurées consolidées et les éléments de capital, qui sont imposés à des taux moins élevés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent avait été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées consolidées et des gains en capital, qui sont imposés à des taux moins élevés, facteurs contrebalancés par les ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	125,7 \$	203,4 \$	(77,7) \$	503,1 \$	567,3 \$	(64,2) \$
RPA (après dilution)	0,49 \$	0,77 \$		1,93 \$	2,13 \$	
Ajustement (déduction faite de l'impôt de 13,5 \$)						
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	39,1	-	39,1	39,1	-	39,1
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	164,8 \$	203,4 \$	(38,6) \$	542,2 \$	567,3 \$	(25,1) \$
RPA ajusté (après dilution) ²⁾	0,64 \$	0,77 \$		2,08 \$	2,13 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	258,4	264,9		260,7	266,6	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de cet élément non ajusté sur le bénéfice net seront d'au moins (15,0) M\$.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février	29 janvier	Variation en \$	4 février	29 janvier	Variation en \$
	2023	2022		2023	2022	
FPI Crombie	18,5 \$	32,7 \$	(14,2) \$	66,4 \$	50,3 \$	16,1 \$
Genstar	5,4	10,7	(5,3)	10,0	29,1	(19,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3,4)	(1,7)	(1,7)	(1,2)	(5,1)	3,9
	20,5 \$	41,7 \$	(21,2) \$	75,2 \$	74,3 \$	0,9 \$

Pour le trimestre clos le 4 février 2023, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé essentiellement de l'augmentation des ventes d'immeubles au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé essentiellement de l'augmentation des ventes d'immeubles, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

	Exercice 2023				Exercice 2022		Exercice 2021	
	T3 (13 semaines) 4 février 2023	T2 (13 semaines) 5 novembre 2022	T1 (13 semaines) 6 août 2022	T4 (14 semaines) 7 mai 2022	T3 (13 semaines) 29 janvier 2022	T2 (13 semaines) 30 octobre 2021	T1 (13 semaines) 31 juillet 2021	T4 (13 semaines) 1 ^{er} mai 2021
(en millions de dollars, sauf les montants par action)								
Ventes	7 489,3 \$	7 642,8 \$	7 937,6 \$	7 840,8 \$	7 377,3 \$	7 318,3 \$	7 626,0 \$	6 920,0 \$
Bénéfice d'exploitation	232,8	333,9	344,1	333,6	354,8	327,9	347,4	295,0
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	285,4	333,9	344,1	333,6	354,8	327,9	347,4	295,0
BAIIA ²⁾	492,5	584,2	594,0	586,2	597,5	565,2	581,9	514,4
BAIIA ajusté ^{1), 2)}	545,1	584,2	594,0	586,2	597,5	565,2	581,9	514,4
Bénéfice net ³⁾	125,7	189,9	187,5	178,5	203,4	175,4	188,5	171,9
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	164,8	189,9	187,5	178,5	203,4	175,4	191,9	171,9
Résultat par action, de base								
Bénéfice net ³⁾	0,49 \$	0,73 \$	0,72 \$	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,71 \$	0,65 \$
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	0,64 \$	0,73 \$	0,72 \$	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,71 \$	0,65 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	257,9	260,1	262,2	263,0	264,1	265,4	267,0	266,5
Résultat par action, après dilution								
Bénéfice net ³⁾	0,49 \$	0,73 \$	0,71 \$	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,70 \$	0,64 \$
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	0,64 \$	0,73 \$	0,71 \$	0,68 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,70 \$	0,64 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	258,4	260,6	263,0	264,0	264,9	266,3	268,1	267,6

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts inclus. De plus, certaines incidences financières estimées de l'incident lié à la cybersécurité ne sont pas prises en compte dans les données ajustées ci-dessus pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 puisqu'elles se rapportent à des baisses des ventes qui, de l'avis de la direction, sont attribuables à l'incident ainsi qu'à l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident. La direction estime que les effets de ces éléments non ajustés sur le bénéfice d'exploitation et le BAIIA seront d'au moins (20,0) M\$ et qu'ils seront d'au moins (15,0) M\$ sur le bénéfice net.
- 2) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont fluctué, en raison de l'incidence de la COVID-19 et du changement du comportement d'achat des consommateurs qui en découle, ce qui a entraîné une fluctuation des ventes au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022. Les ventes ont commencé à se stabiliser au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de l'assouplissement des restrictions, mais elles demeurent plus élevées qu'avant la pandémie. La semaine d'activité additionnelle a eu une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022. Depuis le 10 mai 2021, les résultats de la Société tiennent compte des résultats de Longo's.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 4 février 2023.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
(en millions de dollars)				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	438,1 \$	753,9 \$	1 100,7 \$	1 637,6 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(159,8)	(12,6)	(536,0)	(664,4)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(434,7)	(321,7)	(1 166,4)	(998,1)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(156,4) \$	419,6 \$	(601,7) \$	(24,9) \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 et depuis le début de l'exercice en raison principalement des variations défavorables du fonds de roulement, de la baisse du bénéfice net et de l'augmentation des impôts payés.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
(en millions de dollars)				
Augmentation des placements	- \$	- \$	(2,4) \$	(41,5) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(187,6)	(180,8)	(599,5)	(574,4)
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	2,2	135,3	19,5	150,1
Contrats de location et autres créances, montant net	2,2	17,4	0,7	9,7
Autres actifs et autres passifs non courants	1,4	(0,1)	(3,3)	(26,8)
Acquisitions d'entreprises	(0,2)	(5,1)	(16,3)	(236,0)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	21,1	19,3	62,9	52,1
Intérêts reçus	1,1	1,4	2,4	2,4
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(159,8) \$	(12,6) \$	(536,0) \$	(664,4) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement depuis le début de l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'acquisition de Longo's au cours de l'exercice précédent, facteur contrebalancé par la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 143,4 M\$ et de 553,6 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice (159,5 M\$ et 493,8 M\$ en 2022), respectivement, qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analytique avancée et d'autres systèmes technologiques, aux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et aux centres de traitement des commandes Voilà.

Pour l'exercice 2023, les dépenses d'investissement devraient se chiffrer à environ 800 M\$, et la moitié environ de ces investissements sera consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société prévoit ouvrir quatre magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et d'étendre la présence de la bannière Farm Boy et Longo's à trois magasins et à un magasin, respectivement, en Ontario. La Société investira environ 25 % de ses dépenses d'investissement estimées dans des technologies d'analytique avancée et d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

Nombre de magasins	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾²⁾	1	5	7	52
Agrandissements	1	1	1	1
Changements de bannière/réaménagements	1	-	2	7
Fermetures – en attente de conversion	-	1	-	1
Fermetures ¹⁾	8	14	12	28
Ouvertures – FreshCo ³⁾	1	7	3	9
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ³⁾	-	1	-	2
Ouvertures – Farm Boy	1	2	2	6

1) Incidence globale, exclusion faite de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo.

2) Inclut 36 magasins Longo's qui ont été acquis au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022
Ouvertures	6	52
Changements de bannière/réaménagements	-	2
Agrandissements	15	20
Fermetures – en attente de conversion	-	(49)
Fermetures	(31)	(79)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo	(10)	(54)
Ouvertures – FreshCo ¹⁾	38	291
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ¹⁾	-	(43)
Ouvertures – Farm Boy	28	52
Variation nette	56	246

1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 4 février 2023, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 42,6 millions de pieds carrés, en hausse de 1,2 % par rapport à 42,1 millions de pieds carrés au 29 janvier 2022.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 4 février 2023 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des remboursements plus élevés sur les facilités de crédit.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement depuis le début de l'exercice ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement des billets de série 2013-2 de 500,0 M\$, en partie contrebalancé par les prélèvements sur les facilités de crédit.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	438,1	\$ 753,9	\$ (315,8)	\$ 1 100,7	\$ 1 637,6	\$ (536,9)
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	2,2	135,3	(133,1)	19,5	150,1	(130,6)
Déduire : intérêts payés	(10,3)	(6,1)	(4,2)	(48,6)	(34,2)	(14,4)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(164,4)	(156,9)	(7,5)	(489,8)	(416,8)	(73,0)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(187,6)	(180,8)	(6,8)	(599,5)	(574,4)	(25,1)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	78,0	\$ 545,4	\$ (467,4)	\$ (17,7)	\$ 762,3	\$ (780,0)

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 4 février 2023 ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle des variations défavorables du fonds de roulement, de la baisse du bénéfice net et de l'augmentation des impôts payés.

Les flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location et de la hausse des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle des variations défavorables du fonds de roulement, de l'augmentation des impôts payés et de la baisse du bénéfice net.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations totalisant 1,3 M\$ et 8,1 M\$ (4,9 M\$ et 15,4 M\$ en 2022), respectivement, à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit de verser des cotisations d'environ 12,4 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2023.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	4 février 2023	7 mai 2022	29 janvier 2022
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 151,7 \$	4 991,5 \$	4 789,9 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	19,98 \$	18,82 \$	18,14 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 011,9 \$	1 176,7 \$	1 144,1 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 198,3 \$	6 285,4 \$	6 349,5 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	58,3 %	59,9 %	58,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ¹⁾²⁾	3,1 x	3,2 x	3,3 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ¹⁾³⁾	8,4 x	8,3 x	8,6 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres ¹⁾	2 309,5 \$	2 330,8 \$	2 259,0 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	276,4 \$	279,7 \$	263,3 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,9 x
Total de l'actif	16 355,3 \$	16 593,6 \$	16 433,8 \$
Total des passifs financiers non courants	7 343,9 \$	7 220,0 \$	7 831,1 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Les notations de Sobeys n'ont pas varié par rapport au trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 15 mars 2023 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS Morningstar	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Empire a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Le montant du capital a été réduit pour passer de 250,0 M\$ à 150,0 M\$. Au 4 février 2023, le solde sur cette facilité s'élevait à 94,1 M\$ (10,2 M\$ en 2022). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Sobeys a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 M\$ et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Au 4 février 2023, le solde sur cette facilité s'élevait à 279,7 M\$ (néant en 2022) et la Société avait tiré 69,9 M\$ (65,1 M\$ en 2022) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

Le rachat des billets de série 2013-2 à 4,70 % échéant le 8 août 2023, qui avait été annoncé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, a été effectué le 2 juin 2022. Le paiement total du remboursement de 516,5 M\$ comprenait le solde total du capital restant de 500,0 M\$ ainsi que des intérêts courus et des frais de remboursement anticipé d'un montant de 16,5 M\$.

Le 10 mai 2021, Sobeys a acquis, dans le cadre de l'acquisition de Longo's, la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de cette dernière. Au 4 février 2023, le solde de la facilité était de 29,7 M\$ (21,7 M\$ en 2022). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel canadien.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 4 février 2023, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 401,6 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Au 4 février 2023, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions	
	4 février 2023	29 janvier 2022
Actions autorisées		
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	748 270 401	755 018 123
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Actions émises et en circulation (en millions de dollars)				
Actions de catégorie A sans droit de vote	158 270 481	164 744 813	1 945,0 \$	2 022,3 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(29 681)	(38 837)	(0,8)	(0,8)
Total			1 951,5 \$	2 028,8 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 4 février 2023, par rapport à l'exercice précédent :

	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022
(nombre d'actions)		
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	160 486 539	166 858 697
Émises au cours de la période	12 524	1 650
Rachetées aux fins d'annulation	(2 228 582)	(2 115 534)
Émises et en circulation à la clôture	158 270 481	164 744 813
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(11 327)	(40 772)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	11 671	1 937
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(30 025)	(2)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(29 681)	(38 837)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	158 240 800	164 705 976
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	98 138 079	98 138 079

Au cours du troisième trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires de 42,5 M\$ et de 128,3 M\$ (39,5 M\$ et 119,2 M\$ au 29 janvier 2022), respectivement, à ses détenteurs d'actions ordinaires, ce qui représente un versement de 0,165 \$ et de 0,495 \$ par action (0,150 \$ et 0,450 \$ par action au 29 janvier 2022) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 14 mars 2023, la Société comptait 157 640 481 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 288 652 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 4 février 2023 (4 467 422 au 29 janvier 2022). Au 14 mars 2023, des options visant l'acquisition de 4 404 129 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 447 249 au 8 mars 2022).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A en circulation. Au 1^{er} juillet 2022, aux termes de cet avis, la Société a racheté 5 659 764 actions de catégorie A (6 063 806 au 1^{er} juillet 2021) à un prix moyen pondéré de 39,11 \$ (38,00 \$ au 1^{er} juillet 2021) pour une contrepartie totale de 221,3 M\$ (230,4 M\$ au 1^{er} juillet 2021).

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation au 17 juin 2022. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt fondamental de la Société et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2023.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées au cours du trimestre clos le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Nombre d'actions	2 228 582	2 115 534	6 334 622	5 965 883
Prix moyen pondéré par action	36,14 \$	37,91 \$	37,62 \$	38,98 \$
Contrepartie en trésorerie versée	80,6 \$	80,1 \$	238,3 \$	232,4 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 14 mars 2023, la Société avait racheté 7 356 194 actions de catégorie A (6 378 983 au 8 mars 2022) au prix moyen pondéré de 37,46 \$ (39,00 \$ au 8 mars 2022) pour une contrepartie totale de 275,6 M\$ (248,8 M\$ au 8 mars 2022).

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, sauf pour ce qui suit :

Programmes de fidélisation de la clientèle

Sobeys a mis en place le programme de fidélité *Scène+* dans certaines régions et pour certaines enseignes. Les adhérents AIR MILES^{MD} peuvent accumuler et échanger des points dans les magasins de Sobeys jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible dans toutes les régions. Les clients de Sobeys obtiennent des points *Scène+* en fonction de leurs achats en magasin et en ligne. Sobeys paie des frais par point selon les modalités de l'accord de coentreprise avec *Scène+*. Le coût des points est comptabilisé en réduction des produits des activités ordinaires. Le programme *Scène+* suit les mêmes politiques que le programme AIR MILES^{MD} actuel.

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2023

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications.

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16 *Contrats de location*. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyers » et les « paiements de loyers révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyers comprennent des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence pour elle.

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence pour elle.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 6 novembre 2022 et close le 4 février 2023 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 4 février 2023, elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % au 29 janvier 2022) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 4 février 2023, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 2,1 M\$. Cette transaction a donné lieu à un profit avant impôt de 0,2 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 4 février 2023, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers. Cette transaction a donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 4,6 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 5 novembre 2022, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers. Cette transaction a donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 1,5 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours des périodes correspondantes closes le 29 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de résiliation de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 11,2 M\$ et de 22,8 M\$, respectivement, qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 29 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail six immeubles au FPI Crombie et lui a vendu un immeuble pour une contrepartie en trésorerie de 38,0 M\$, ce qui a donné lieu à des profits avant impôt de 1,6 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 29 janvier 2022, le FPI Crombie a cédé deux immeubles à des tiers. Ces transactions ont donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 1,7 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 25 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 38,1 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 3,7 M\$ qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net. Le FPI Crombie détient désormais la totalité de l'immeuble.

Au cours de la période close le 31 juillet 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 4,7 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 0,3 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 19 mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 M\$. Parallèlement à ce placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022, y compris les risques liés à la gestion de l'information, à la cybersécurité et à la protection des données figurant dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Le 4 novembre 2022, Empire a connu des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite de l'incident lié à la cybersécurité. Pour de plus amples renseignements sur cet incident, voir la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité ». L'incident lié à la cybersécurité a confirmé l'importance des investissements déjà réalisés et des investissements à venir au chapitre de la cybersécurité, compte tenu des risques croissants de cyberattaques, de la prévalence des attaques mondiales et de la complexité accrue des techniques employées par les pirates informatiques.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus exacte des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Bénéfice net	130,8 \$	213,7 \$	539,8 \$	617,9 \$
Charge d'impôt sur le résultat	34,2	75,1	174,2	212,1
Charges financières, montant net	67,8	66,0	196,8	200,1
Bénéfice d'exploitation	232,8	354,8	910,8	1 030,1
Amortissement des immobilisations corporelles	229,6	215,4	679,0	644,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	30,1	27,3	80,9	70,0
BAIIA	492,5 \$	597,5 \$	1 670,7 \$	1 744,6 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus exacte des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Charges financières, montant net	67,8 \$	66,0 \$	196,8 \$	200,1 \$
Ajouter : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	1,2	2,2	3,6	5,0
Déduire : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,1)	(1,9)	(5,1)	(5,8)
Déduire : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,4)	(0,5)	(1,1)	(1,8)
Charge d'intérêts	67,5 \$	65,8 \$	194,2 \$	197,5 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus exacte des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 4 février 2023, au 7 mai 2022 et au 29 janvier 2022, respectivement :

(en millions de dollars)	4 février 2023	7 mai 2022	29 janvier 2022
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	103,1 \$	581,0 \$	53,8 \$
Dette à long terme	908,8	595,7	1 090,3
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	545,0	509,5	556,2
Obligations locatives à long terme	5 653,3	5 775,9	5 793,3
Dette consolidée	7 210,2 \$	7 462,1 \$	7 493,6 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 151,7	4 991,5	4 789,9
Capital total	12 361,9 \$	12 453,6 \$	12 283,5 \$

Rapprochements liés au secteur Vente au détail de produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus exacte des activités sous-jacentes aux fins de comparaison.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation	212,3 \$	313,1 \$	(100,8) \$	835,6 \$	955,8 \$	(120,2) \$
Ajustement						
Incident lié à la cybersécurité	52,6	-	52,6	52,6	-	52,6
Bénéfice d'exploitation ajusté	264,9 \$	313,1 \$	(48,2) \$	888,2 \$	955,8 \$	(67,6) \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
BAIIA	471,9 \$	555,7 \$	(83,8) \$	1 595,1 \$	1 669,9 \$	(74,8) \$
Ajustement						
Incident lié à la cybersécurité	52,6	-	52,6	52,6	-	52,6
BAIIA ajusté	524,5 \$	555,7 \$	(31,2) \$	1 647,7 \$	1 669,9 \$	(22,2) \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$	4 février 2023	29 janvier 2022	Variation en \$
Bénéfice net	110,3 \$	173,7 \$	(63,4) \$	446,6 \$	512,7 \$	(66,1) \$
Ajustement						
Incident lié à la cybersécurité	39,1	-	39,1	39,1	-	39,1
Bénéfice net ajusté	149,4 \$	173,7 \$	(24,3) \$	485,7 \$	512,7 \$	(27,0) \$

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins et la volatilité des prix du carburant.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.

- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 4 février 2023, au 7 mai 2022 et au 29 janvier 2022 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	4 février 2023	7 mai 2022	29 janvier 2022
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 151,7 \$	4 991,5 \$	4 789,9 \$
Actions en circulation (de base)	257,9	265,2	264,1
Valeur comptable par action ordinaire	19,98 \$	18,82 \$	18,14 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 15 mars 2023
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada

Empire Company Limited
États consolidés résumés de la situation financière
Aux
Non audité (en millions de dollars canadiens)

	4 février 2023	7 mai 2022	29 janvier 2022
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	210,6 \$	812,3 \$	865,6 \$
Créances	693,6	558,8	564,0
Stocks (note 4)	1 730,4	1 591,5	1 470,0
Charges payées d'avance	124,0	127,6	103,1
Contrats de location et autres créances	77,4	73,8	90,6
Actif d'impôt exigible	95,7	48,7	58,7
Actifs détenus en vue de la vente	3,0	-	-
	2 934,7	3 212,7	3 152,0
Contrats de location et autres créances	514,6	549,1	532,9
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	697,1	681,5	598,9
Autres actifs	26,0	21,7	19,8
Immobilisations corporelles	3 248,7	3 159,2	3 107,5
Actifs au titre des droits d'utilisation	4 913,0	4 999,7	5 042,9
Immeubles de placement	165,4	146,8	148,7
Immobilisations incorporelles	1 376,5	1 338,5	1 248,5
Goodwill	2 067,8	2 059,0	2 059,3
Actifs d'impôt différé	411,5	425,4	523,3
	16 355,3 \$	16 593,6 \$	16 433,8 \$
PASSIF			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	2 907,3 \$	2 988,9 \$	2 816,8 \$
Passif d'impôt exigible	68,0	127,6	193,9
Provisions	29,0	32,7	53,9
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	103,1	581,0	53,8
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	545,0	509,5	556,2
Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an	70,0	-	-
	3 722,4	4 239,7	3 674,6
Provisions	42,7	44,2	41,3
Dette à long terme (note 6)	908,8	595,7	1 090,3
Obligations locatives à long terme	5 653,3	5 775,9	5 793,3
Autres passifs non courants	294,3	366,0	388,9
Avantages sociaux futurs	168,9	178,2	237,3
Passifs d'impôt différé	275,9	260,0	280,0
	11 066,3	11 459,7	11 505,7
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions (note 7)	1 951,5	2 026,1	2 028,8
Surplus d'apport	43,7	37,2	32,7
Résultats non distribués	3 138,2	2 914,2	2 712,6
Cumul des autres éléments du résultat global	18,3	14,0	15,8
	5 151,7	4 991,5	4 789,9
Participations ne donnant pas le contrôle	137,3	142,4	138,2
	5 289,0	5 133,9	4 928,1
	16 355,3 \$	16 593,6 \$	16 433,8 \$

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil

(signé) « James Dickson »
Administrateur

(signé) « Michael Medline »
Administrateur

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat net Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Périodes de 13 semaines		Périodes de 39 semaines	
	closes les		closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Ventes	7 489,3 \$	7 377,3 \$	23 069,7 \$	22 321,6 \$
Autres produits (note 8)	8,4	32,8	20,9	61,0
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18,2	43,0	70,5	78,4
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	5 588,7	5 484,6	17 236,0	16 665,9
Frais de vente et charges administratives	1 694,4	1 613,7	5 014,3	4 765,0
Bénéfice d'exploitation	232,8	354,8	910,8	1 030,1
Charges financières, montant net (note 9)	67,8	66,0	196,8	200,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat	165,0	288,8	714,0	830,0
Charge d'impôt sur le résultat	34,2	75,1	174,2	212,1
Bénéfice net	130,8 \$	213,7 \$	539,8 \$	617,9 \$
Bénéfice de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	5,1 \$	10,3 \$	36,7 \$	50,6 \$
Propriétaires de la Société	125,7	203,4	503,1	567,3
	130,8 \$	213,7 \$	539,8 \$	617,9 \$
Résultat par action (note 10)				
De base	0,49 \$	0,77 \$	1,93 \$	2,14 \$
Après dilution	0,49 \$	0,77 \$	1,93 \$	2,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 10)				
De base	257,9	264,1	260,1	265,7
Après dilution	258,4	264,9	260,7	266,6

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat global Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Bénéfice net	130,8 \$	213,7 \$	539,8 \$	617,9 \$
Autres éléments du résultat global, montant net				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt – note 11)	3,5	0,7	2,2	0,4
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (déduction faite de l'impôt – note 11)	0,5	0,6	2,4	0,9
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt – note 11)	(0,3)	-	(0,3)	(0,1)
	3,7	1,3	4,3	1,2
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
(Pertes) gains actuariels sur les régimes à prestations définies (déduction faite de l'impôt – note 11)	(11,9)	(1,0)	4,8	4,5
Résultat global	122,6 \$	214,0 \$	548,9 \$	623,6 \$
Résultat global de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	5,1 \$	10,3 \$	36,7 \$	50,6 \$
Propriétaires de la Société	117,5	203,7	512,2	573,0
	122,6 \$	214,0 \$	548,9 \$	623,6 \$

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited États consolidés résumés des variations des capitaux propres Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} mai 2021	1 969,8 \$	25,2 \$	14,6 \$	2 363,1 \$	4 372,7 \$	125,3 \$	4 498,0 \$
Émission d'actions ordinaires dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	129,6	-	-	-	129,6	-	129,6
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(119,2)	(119,2)	-	(119,2)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	1,7	7,5	-	-	9,2	-	9,2
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(72,4)	-	-	(160,0)	(232,4)	-	(232,4)
Actions détenues en fiducie, montant net	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(25,9)	(25,9)
Participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées au titre des acquisitions d'entreprises	-	-	-	86,7	86,7	-	86,7
Réévaluation des options de vente	-	-	-	(29,8)	(29,8)	(11,8)	(41,6)
Transactions avec les propriétaires	59,0	7,5	-	(222,3)	(155,8)	(37,7)	(193,5)
Bénéfice net	-	-	-	567,3	567,3	50,6	617,9
Autres éléments du résultat global	-	-	1,2	4,5	5,7	-	5,7
Résultat global de la période	-	-	1,2	571,8	573,0	50,6	623,6
Solde au 29 janvier 2022	2 028,8 \$	32,7 \$	15,8 \$	2 712,6 \$	4 789,9 \$	138,2 \$	4 928,1 \$
Solde au 7 mai 2022	2 026,1 \$	37,2 \$	14,0 \$	2 914,2 \$	4 991,5 \$	142,4 \$	5 133,9 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(128,3)	(128,3)	-	(128,3)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	0,4	6,5	-	-	6,9	-	6,9
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(75,0)	-	-	(163,3)	(238,3)	-	(238,3)
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(32,9)	(32,9)
Réévaluation des options de vente	-	-	-	7,7	7,7	(8,9)	(1,2)
Transactions avec les propriétaires	(74,6)	6,5	-	(283,9)	(352,0)	(41,8)	(393,8)
Bénéfice net	-	-	-	503,1	503,1	36,7	539,8
Autres éléments du résultat global	-	-	4,3	4,8	9,1	-	9,1
Résultat global de la période	-	-	4,3	507,9	512,2	36,7	548,9
Solde au 4 février 2023	1 951,5 \$	43,7 \$	18,3 \$	3 138,2 \$	5 151,7 \$	137,3 \$	5 289,0 \$

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	130,8 \$	213,7 \$	539,8 \$	617,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	229,6	215,4	679,0	644,5
Charge d'impôt sur le résultat	34,2	75,1	174,2	212,1
Charges financières, montant net (note 9)	67,8	66,0	196,8	200,1
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	30,1	27,3	80,9	70,0
Profit net sur la sortie d'actifs	(4,5)	(16,0)	(9,2)	(19,4)
Profit net sur la résiliation de contrats de location	-	(11,2)	-	(23,4)
Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) d'actifs non financiers, montant net	0,2	(1,1)	(2,8)	(0,4)
Dotation aux amortissements d'éléments différés	(1,7)	0,2	(0,5)	1,2
Quote-part du résultat d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	(3,8)	(15,6)	(5,2)	10,4
Avantages sociaux futurs	0,4	(2,9)	(2,8)	(9,5)
Diminution des provisions à long terme	(1,4)	(3,1)	(2,6)	(3,5)
Rémunération fondée sur des actions	3,9	3,4	12,1	8,6
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(12,8)	168,2	(304,8)	(8,9)
Impôt sur le résultat (payé) recouvré, montant net	(34,7)	34,5	(254,2)	(62,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	438,1	753,9	1 100,7	1 637,6
Activités d'investissement				
Augmentation des placements en titres de capitaux propres (note 5)	-	-	(2,4)	(41,5)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(175,4)	(160,1)	(468,7)	(504,5)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(12,2)	(20,7)	(130,8)	(69,9)
Produit de la sortie d'actifs	2,2	125,3	19,5	140,1
Produit de la résiliation de contrats de location	-	10,0	-	10,0
Contrats de location et autres créances, montant net	2,2	17,4	0,7	9,7
Autres actifs et autres passifs non courants	1,4	(0,1)	(3,3)	(26,8)
Acquisitions d'entreprises (note 13)	(0,2)	(5,1)	(16,3)	(236,0)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	21,1	19,3	62,9	52,1
Intérêts reçus	1,1	1,4	2,4	2,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(159,8)	(12,6)	(536,0)	(664,4)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	11,4	11,9	65,4	79,4
Remboursements sur la dette à long terme	(9,5)	(13,7)	(572,1)	(83,4)
(Remboursements) avances sur les facilités de crédit, montant net	(110,9)	(15,1)	341,1	(113,6)
Intérêts versés	(10,3)	(6,1)	(48,6)	(34,2)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(128,2)	(120,1)	(382,0)	(300,2)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(57,3)	(56,1)	(170,7)	(168,7)
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(80,6)	(80,1)	(238,3)	(232,4)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(42,5)	(39,5)	(128,3)	(119,2)
Participations ne donnant pas le contrôle	(6,8)	(2,9)	(32,9)	(25,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(434,7)	(321,7)	(1 166,4)	(998,1)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(156,4)	419,6	(601,7)	(24,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	367,0	446,0	812,3	890,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	210,6 \$	865,6 \$	210,6 \$	865,6 \$

Se reporter aux notes annexes.

1. Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 4 février 2023 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys ») et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 4 février 2023, la Société exerçait ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 12, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent l'incidence de facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai.

2. Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été établies par l'IASB.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration le 15 mars 2023.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui sont présentés à leur juste valeur : certains instruments financiers, y compris les dérivés, classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les passifs liés aux options de vente sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais des capitaux propres. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et pour toute période future touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 7 mai 2022 et demeurent inchangés pour la période close le 4 février 2023.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, sauf pour ce qui suit :

Programmes de fidélisation de la clientèle

Sobeys a mis en place le programme de fidélité *Scène+* dans certaines régions et pour certaines enseignes. Les adhérents AIR MILES^{MD} peuvent accumuler et échanger des points dans les magasins de Sobeys jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible dans toutes les régions. Les clients de Sobeys obtiennent des points *Scène+* en fonction de leurs achats en magasin et en ligne. Sobeys paie des frais par point selon les modalités de l'accord de coentreprise avec *Scène+*. Le coût des points est comptabilisé en réduction des produits des activités ordinaires. Le programme *Scène+* suit les mêmes politiques que le programme AIR MILES^{MD} actuel.

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2023

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications.

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16 *Contrats de location*. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyers » et les « paiements de loyers révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyers comprennent des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence pour elle.

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence pour elle.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications.

Empire Company Limited

Notes annexes

4 février 2023

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisé dans les charges pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice s'est élevé à 5 588,7 \$ et à 17 236,0 \$ (5 484,6 \$ et 16 665,9 \$ au 29 janvier 2022), respectivement. Pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge (un produit) de 0,1 \$ et de 2,4 \$ ((0,2) \$ et 1,9 \$ au 29 janvier 2022), respectivement, correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation, soit en deçà du coût, pour les stocks disponibles.

5. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	4 février 2023	29 janvier 2022
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	630,0 \$	520,0 \$
Partenariats immobiliers canadiens	63,8	74,4
Partenariats immobiliers américains	0,1	2,5
Coentreprises	3,2	2,0
Total	697,1 \$	598,9 \$

La juste valeur de la participation dans le FPI Crombie, fondée sur le prix coté affiché à la Bourse de Toronto (« TSX »), se présente comme suit :

	4 février 2023	29 janvier 2022
FPI Crombie	1 214,9 \$	1 188,6 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et les coentreprises ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

6. Dette à long terme

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations des flux de trésorerie provenant des activités de financement liées à la dette à long terme :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Solde d'ouverture	1 120,9 \$	1 160,9 \$	1 176,7 \$	1 225,3 \$
Émission de titres d'emprunt	11,4	11,9	65,4	79,4
Remboursements sur la dette à long terme	(9,5)	(13,7)	(572,1)	(83,4)
(Remboursements) avances sur les facilités de crédit, montant net	(110,9)	(15,1)	341,1	(113,6)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement liées à la dette à long terme	(109,0)	(16,9)	(165,6)	(117,6)
Dette reprise dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	-	-	-	35,8
Coûts liés au financement différé	-	0,1	0,8	0,6
Solde de clôture	1 011,9 \$	1 144,1 \$	1 011,9 \$	1 144,1 \$
Courantes			103,1 \$	53,8 \$
Non courantes			908,8	1 090,3
Total			1 011,9 \$	1 144,1 \$

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, la Société a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Le montant du capital disponible a été réduit pour passer de 250,0 \$ à 150,0 \$. Au 4 février 2023, le solde sur cette facilité s'élevait à 94,1 \$ (10,2 \$ au 29 janvier 2022). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

Empire Company Limited**Notes annexes****4 février 2023****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Sobeys a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 \$ et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Au 4 février 2023, le solde sur cette facilité s'élevait à 279,7 \$ (néant au 29 janvier 2022) et la Société avait tiré 69,9 \$ (65,1 \$ au 29 janvier 2022) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

7. Capital-actions

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A sans droit de vote représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A sans droit de vote en circulation. Au 1^{er} juillet 2022, aux termes de cet avis, la Société a racheté 5 659 764 actions de catégorie A sans droit de vote à un prix moyen pondéré de 39,11 \$ (38,00 \$ au 1^{er} juillet 2021) pour une contrepartie totale de 221,3 \$ (230,4 \$ au 1^{er} juillet 2021).

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au 17 juin 2022. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2022 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2023.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Nombre d'actions	2 228 582	2 115 534	6 334 622	5 965 883
Prix moyen pondéré	36,14 \$	37,91 \$	37,62 \$	38,98 \$
Réduction du capital-actions	26,4 \$	25,8 \$	75,0 \$	72,4 \$
Prime imputée aux résultats non distribués	54,2	54,3	163,3	160,0
Contrepartie en trésorerie versée	80,6 \$	80,1 \$	238,3 \$	232,4 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote pendant les périodes d'interdiction des opérations dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Après la clôture de la période close le 4 février 2023, la Société avait racheté aux fins d'annulation 1 021 572 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen pondéré de 36,47 \$ pour une contrepartie totale de 37,3 \$.

Empire Company Limited
Notes annexes
4 février 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les actions émises et en circulation de la Société se présentent comme suit :

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 13 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période	160 486 539	166 858 697	1 971,2 \$	2 048,2 \$
Rachat d'actions ordinaires	(2 228 582)	(2 115 534)	(26,4)	(25,8)
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	12 524	1 650	0,2	(0,1)
Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période	158 270 481	164 744 813	1 945,0 \$	2 022,3 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7,3 \$	7,3 \$
Actions détenues en fiducie	(29 681)	(38 837)	(0,8)	(0,8)
Total du capital-actions			1 951,5 \$	2 028,8 \$

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Périodes de 39 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période	164 563 680	167 323 301	2 019,6 \$	1 963,4 \$
Rachat d'actions ordinaires	(6 334 622)	(5 965 883)	(75,0)	(72,4)
Émission d'actions à l'acquisition d'entreprises	-	3 187 348	-	129,6
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	41 423	200 047	0,4	1,7
Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période	158 270 481	164 744 813	1 945,0 \$	2 022,3 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7,3 \$	7,3 \$
Actions détenues en fiducie	(29 681)	(38 837)	(0,8)	(0,8)
Total du capital-actions			1 951,5 \$	2 028,8 \$

8. Autres produits

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	3,9 \$	5,6 \$	11,7 \$	18,2 \$
Profit net sur la sortie d'actifs	4,5	16,0	9,2	19,4
Profit net sur la résiliation de contrats de location	-	11,2	-	23,4
Total	8,4 \$	32,8 \$	20,9 \$	61,0 \$

9. Charges financières, montant net

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Produits financiers				
Produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	5,0 \$	5,3 \$	15,4 \$	16,3 \$
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,1	1,4	2,4	2,4
Profits liés à la juste valeur de contrats à terme	-	0,8	1,0	2,4
Produit de désactualisation sur les contrats de location et autres créances	0,1	-	0,2	0,2
Total des produits financiers	6,2	7,5	19,0	21,3
Charges financières				
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	57,3	56,1	170,7	168,7
Charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti	15,2	15,0	38,9	45,1
Charges financières de retraite, montant net	1,1	1,9	5,1	5,8
Charge de désactualisation des provisions	0,4	0,5	1,1	1,8
Total des charges financières	74,0	73,5	215,8	221,4
Charges financières, montant net	67,8 \$	66,0 \$	196,8 \$	200,1 \$

10. Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés à l'aide du nombre d'actions suivant :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	257 909 528	264 086 238	260 071 340	265 656 971
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	500 198	817 476	629 305	968 043
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	258 409 726	264 903 714	260 700 645	266 625 014

11. Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

(L'économie) la charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1,4 \$	0,1 \$	0,5 \$	0,2 \$
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,2	0,3	1,0	0,4
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(0,1)	-	(0,1)	-
(Pertes) gains actuariels sur les régimes à prestations définies	(4,3)	(0,2)	1,7	2,8
Total	(2,8) \$	0,2 \$	3,1 \$	3,4 \$

12. Information sectorielle

La Société a déterminé que les secteurs à présenter étaient la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend trois secteurs opérationnels : Services nationaux Sobeys, Farm Boy et Longo's. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « Vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produit, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique du bénéfice, des charges ou des actifs entre les secteurs.

L'ensemble des produits sectoriels est généré par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Le bénéfice d'exploitation attribuable à chaque secteur opérationnel de la Société est résumé dans le tableau qui suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Bénéfice d'exploitation sectoriel				
Vente au détail de produits alimentaires	212,3 \$	313,1 \$	835,6 \$	955,8 \$
Placements et autres activités				
FPI Crombie	18,5	32,7	66,4	50,3
Partenariats immobiliers	5,4	10,7	10,0	29,1
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3,4)	(1,7)	(1,2)	(5,1)
	20,5	41,7	75,2	74,3
Total	232,8 \$	354,8 \$	910,8 \$	1 030,1 \$

Le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché du bénéfice avant impôt de la Société, comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 février 2023	29 janvier 2022	4 février 2023	29 janvier 2022
Total du bénéfice d'exploitation	232,8 \$	354,8 \$	910,8 \$	1 030,1 \$
Charges financières, montant net	67,8	66,0	196,8	200,1
Total	165,0 \$	288,8 \$	714,0 \$	830,0 \$

	4 février 2023	29 janvier 2022
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	15 570,7 \$	15 703,6 \$
Placements et autres activités	784,6	730,2
Total	16 355,3 \$	16 433,8 \$

13. Acquisitions d'entreprises

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023, la Société a fait l'acquisition de certains magasins franchisés et non franchisés. Les résultats de ces acquisitions sont inclus dans les résultats financiers de la Société depuis leur date d'acquisition respective et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le tableau qui suit représente le montant des actifs et des passifs identifiables résultant de ces acquisitions pour la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023 :

Créances	0,1 \$
Stocks	4,6
Immobilisations corporelles	5,9
Actifs au titre des droits d'utilisation	6,4
Goodwill	8,8
Fournisseurs et charges à payer	(3,0)
Passif d'impôt exigible	(0,1)
Obligations locatives	(6,4)
Contrepartie totale	16,3 \$

Depuis la date d'acquisition, les entreprises acquises ont généré des ventes de 26,0 \$ et de 49,4 \$ et (une perte) un bénéfice net de (0,4) \$ et de 1,0 \$ pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, respectivement.

Le goodwill a trait à la main-d'œuvre acquise, à la clientèle et aux synergies prévues. La juste valeur estimative des actifs nets identifiables et du goodwill acquis a été déterminée de manière provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements d'ici à ce que les évaluations et les écritures comptables correspondantes soient achevées.

Au cours de la période close le 6 août 2022, la Société a établi la répartition définitive du prix d'achat de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la région du Grand Toronto, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway, acquise le 10 mai 2021. Aucun ajustement n'a été apporté aux montants provisoires comptabilisés dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

14. Éventualités

La Société a présenté des demandes de règlement d'assurance relativement aux pertes subies dans le cadre de l'incident lié à la cybersécurité du 4 novembre 2022. Le montant des recouvrements d'assurance et le moment auquel ils seront reçus sont incertains, et sont ils assujettis à l'approbation des sociétés d'assurance. Par conséquent, les recouvrements ne seront comptabilisés dans les états consolidés du résultat net que lorsque le montant et le moment de leur comptabilisation seront pratiquement certains.

15. Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à l'élément ci-dessous :

	4 février 2023	7 mai 2022	29 janvier 2022
Dette à long terme			
Valeur comptable totale	1 011,9 \$	1 176,7 \$	1 144,1 \$
Juste valeur totale	1 072,3 \$	1 210,3 \$	1 282,7 \$

La juste valeur des passifs au titre de l'option de vente liée aux participations ne donnant pas le contrôle relatives aux acquisitions de Farm Boy et aux autres acquisitions correspond à la valeur actualisée du prix d'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle, lequel est fondé sur le bénéfice futur estimatif de ces entités à une date préétablie. La juste valeur du passif au titre de l'option de vente liée à la participation ne donnant pas le contrôle relative à l'acquisition de Longo's a été déterminée au moyen d'une simulation statistique, qui repose sur les bénéfices futurs estimatifs de Longo's à une date prédéterminée. La juste valeur de ces options est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie à trois niveaux prescrite par IFRS 13.

16. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société attribue à certains salariés des unités d'actions au rendement (« UAR »). Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend dans la plupart des cas de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023, la Société a attribué 362 822 UAR (272 879 au 29 janvier 2022). La juste valeur moyenne pondérée de 39,86 \$ (37,70 \$ au 29 janvier 2022) par UAR émise au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023 a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	41,71 \$
Durée attendue	2,77 ans
Taux d'intérêt sans risque	3,34 %
Volatilité attendue	29,72 %
Rendement de l'action	1,64 %

Au 4 février 2023, 967 053 UAR étaient en cours (616 754 au 29 janvier 2022). La charge de rémunération liée aux UAR pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 2,4 \$ et à 7,3 \$ (1,8 \$ et 3,9 \$ au 29 janvier 2022), respectivement.

Régime d'options sur actions

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023, la Société a attribué 587 153 (599 052 au 29 janvier 2022) options aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 9,98 \$ (10,06 \$ au 29 janvier 2022) par option émise au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023 a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	40,39 \$
Durée attendue	4,64 ans
Taux d'intérêt sans risque	3,27 %
Volatilité attendue	27,93 %
Rendement de l'action	1,62 %

La charge de rémunération liée à l'émission d'options pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 1,5 \$ et à 4,8 \$ (1,6 \$ et 4,7 \$ au 29 janvier 2022), respectivement.

Régimes d'unités d'actions différées

Les droits rattachés aux unités d'actions différées (« UAD ») émises à l'intention des salariés aux termes du régime d'UAD pour les dirigeants deviennent acquis en fonction de la période de service et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 4 février 2023, la Société a attribué 125 599 UAD (92 349 au 29 janvier 2022). Au 4 février 2023, il y avait 1 889 853 UAD en cours (1 759 229 au 29 janvier 2022) relativement à ce régime et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 66,2 \$ (59,1 \$ au 29 janvier 2022). La charge (le produit) de rémunération lié aux UAD pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice s'est établi à 6,1 \$ et à (3,7) \$ (2,1 \$ et 2,4 \$ au 29 janvier 2022), respectivement.

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'UAD plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. Au cours de la période close le 4 février 2023, la Société a attribué 48 434 UAD (38 806 au 29 janvier 2022). Au 4 février 2023, il y avait 469 479 UAD en cours (407 625 au 29 janvier 2022) et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 17,4 \$ (15,8 \$ au 29 janvier 2022). La charge (le produit) de rémunération pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice s'est établi à 1,7 \$ et à (0,2) \$ (1,3 \$ et 1,7 \$ au 29 janvier 2022), respectivement.

En vertu des deux régimes d'UAD, les UAD dont les droits ont été acquis ne peuvent être rachetées tant que le porteur demeure administrateur ou salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives.

17. Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 4 février 2023, elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % au 29 janvier 2022) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 4 février 2023, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 2,1 \$. Cette transaction a donné lieu à un profit avant impôt de 0,2 \$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 4 février 2023, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers. Cette transaction a donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 4,6 \$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 5 novembre 2022, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers. Cette transaction a donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 1,5 \$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours des périodes correspondantes closes le 29 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de résiliation de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 11,2 \$ et de 22,8 \$, respectivement, qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 29 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail six immeubles au FPI Crombie et lui a vendu un immeuble pour une contrepartie en trésorerie de 38,0 \$, ce qui a donné lieu à des profits avant impôt de 1,6 \$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 29 janvier 2022, le FPI Crombie a cédé deux immeubles à des tiers. Ces transactions ont donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 1,7 \$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 25 janvier 2022, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 38,1 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 3,7 \$ qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net. Le FPI Crombie détient désormais la totalité de l'immeuble.

Au cours de la période close le 31 juillet 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 4,7 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 0,3 \$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 19 mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 \$. Parallèlement à ce placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 \$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

18. Avantages sociaux futurs

Pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice, les charges nettes au titre des avantages sociaux futurs comptabilisées en résultat net se sont élevées à 12,2 \$ et à 36,6 \$ (12,5 \$ et 37,4 \$ au 29 janvier 2022), respectivement. Les (pertes) gains actuariels avant impôt sur les régimes de retraite à prestations définies pour la période close le 4 février 2023 et depuis le début de l'exercice se sont chiffrés à (16,2) \$ et à 6,5 \$ ((1,2) \$ et 7,3 \$ au 29 janvier 2022), respectivement. Ces (pertes) gains ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Empire Company Limited

115 King Street
Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0
Téléphone : 902 752-8371
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

Site Web de la société affiliée

www.sobeyscorporate.com

Relations avec les investisseurs et renseignements

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être envoyées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Compagnie Trust TSX.

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX
Services aux investisseurs
C.P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : shareholderinquiries@tmx.com

Envois multiples

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Compagnie Trust TSX au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

Dates de clôture des registres et dates de versement des dividendes pour l'exercice 2023

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2022	29 juillet 2022
14 octobre 2022	31 octobre 2022
13 janvier 2023	31 janvier 2023
14 avril 2023*	28 avril 2023*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Actions en circulation

Au 14 mars 2023

Actions de catégorie A sans droit de vote	157 640 481
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote	98 138 079

Inscription des actions

Bourse de Toronto

Symboles boursiers

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

Avocats

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

